

Lyon, 1er septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon et le Cerema signent une convention de partenariat et d'innovation sur la transition environnementale et énergétique

Bruno Bernard, Présidente de la Métropole de Lyon et Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema ont signé une convention de partenariat qui permet à la Métropole de Lyon d'être accompagnée par le Cerema sur plusieurs thématiques essentielles à la transition écologique : adaptation au changement climatique, transition énergétique, urbanisme et mobilités, ou encore la protection de la ressource en eau.

Après de nombreuses années de collaborations, cette convention cadre d'une durée de quatre ans constitue une nouvelle étape de la relation entre la Métropole et le Cerema. Elle prévoit que le Cerema apporte son expertise technique, méthodologique et réglementaire à la Métropole de Lyon notamment sur cinq domaines prioritaires: l'adaptation au changement climatique des villes, la transition énergétique du territoire, l'urbanisme durable, les mobilités, la protection de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité.

En matière d'**adaptation au changement climatique et de transition énergétique**, le Cerema pourra accompagner la Métropole de Lyon dans son projet de réhabilitation de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille aux normes haute qualité environnementale. De même, un travail commun pourra être engagé pour mieux prendre en compte les effets du changement climatique dans la politique de gestion patrimoniale de la Métropole. La Métropole de Lyon pourra également recourir à l'expertise du Cerema pour développer les réseaux de chaleur et de froid urbain et plus largement les énergies renouvelables sur le territoire. Enfin, la convention pourra amener le Cerema à étudier et à comparer l'efficacité de différents types d'aménagements mis en œuvre par la Métropole de Lyon en matière de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Concernant l'**urbanisme et les mobilités**, le Cerema et la Métropole de Lyon travailleront sur plusieurs sujets déjà identifiés comme le développement de la ville apaisée, la ville à 30 km/h, le plan piéton, le plan vélo ou encore la piétonisation aux abords des écoles et des collèges. La zone à faibles émissions (ZFE) et son extension feront aussi l'objet de travaux communs.

Dans le domaine de la **protection de la ressource en eau**, la Métropole et le Cerema travailleront de concert à l'accélération de la mise en œuvre du principe de « ville perméable » ainsi qu'à la mise en place de techniques alternatives de traitement des eaux rejetées par temps de pluie, notamment via des filtres plantés de roseaux.

La convention prévoit que de nouveaux projets s'intégrant dans l'une des cinq thématiques, puissent être ajoutés au fur et à mesure.

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

Service presse du Cerema :

Amel Bouakaz – amel.bouakaz@cerema.fr

07 64 77 20 86

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« Je suis très heureux de la signature de cette convention de partenariat avec le Cerema. Il s'agit d'une première pour notre collectivité et, au moment où nous sommes confrontés à des défis majeurs comme l'adaptation au changement climatique et la préservation du vivant, il est indispensable d'agréger toutes les compétences afin d'apporter des solutions concrètes aux habitants du territoire. Le Cerema dispose d'une expertise reconnue en matière de transition écologique, et c'est bien grâce à un travail partenarial que nous pourrons créer les conditions nécessaires à la réussite de nos politiques publiques. »

Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema : *« Je me réjouis de la poursuite de notre collaboration historique, et de son renforcement grâce à ce partenariat entre la Métropole de Lyon et le Cerema ; lieu d'implantation de la direction générale du Cerema et de l'une de ses directions techniques, la Métropole peut compter en proximité sur l'appui et l'expertise des équipes de notre direction territoriale Centre-Est. Les thèmes de collaboration sont au cœur des politiques publiques destinées à répondre aux transitions écologiques et énergétiques. Territoire d'innovations, le Cerema est particulièrement fier de contribuer ainsi aux développements de solutions pionnières et exemplaires, de favoriser les expérimentations et les bonnes pratiques aux côtés de la Métropole de Lyon et de ses services. »*

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

Service presse du Cerema :

Amel Bouakaz – amel.bouakaz@cerema.fr

07 64 77 20 86